



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Projet de dérogation espèces protégées de l'OIN 12 ZAC Montsinery sur la commune de Montsinéry- Tonnégrande

Le public est informé qu'il sera procédé à une consultation publique sur le Projet de dérogation espèces protégées de l'OIN 12 ZAC Montsinery sur la commune de Montsinéry-Tonnégrande porté par l'EPFA Guyane.

La consultation publique se déroulera du 28.08 au 11.09 2023 inclus.

L'ensemble du dossier est composé des documents suivants :

- le dossier de demande d'autorisation environnementale unique incluant :
 - Dossier de dérogation espèces protégées
 - Étude faune / flore
 - Décision de l'examen au cas par cas par l'autorité environnementale
- l'avis du CSRPN et l'avis du CNPN ;
- la réponse du porteur de projet aux avis du CSRPN et du CNPN ;
- l'avis du service instructeur, non remis en cause par les différents avis émis par les instances consultées

Pendant la durée de la consultation publique, le dossier et les pièces réglementaires sont consultables :

- **via internet** aux adresses suivantes :
 - Site de la préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr
(accueil > publication > consultations publiques)
 - Site de la DGTM : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr
(accueil > information du public > consultations du public)
- **sur support papier (CONSULTABLE SUR PLACE ET SUR RDV)** à
 - Direction Générale des Territoires et de la Mer, Service Paysages, Eau et Biodiversité, Unité police de l'eau, située à Pointe Buzaré – Rue Carlos Fineley– 97306 CayenneLa prise de rendez-vous se fera par mail : dgtm-deaaf-peb@guyane.gouv.fr
ou par téléphone au 0594 21 42 52

En application de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, le public est invité à faire des observations ou des propositions, selon les modalités suivantes :

– **par courriel** à l'adresse suivante: dgtm-deaaf-peb@guyane.gouv.fr
en précisant en objet « Consultation du public projet de DEP OIN 12 »

Le Directeur Général des Territoires et de la Mer


Ivan Martin